



REGLEMENT PARTICULIER DES EPREUVES (RPE)

COUPE NOUVELLE AQUITAINE JEUNES M13-M15

SAISON 2025-2026



Table des matières

Art 1 - GÉNÉRALITÉS.....	3
Art 2 - PARTICIPATION DES GSA.....	3
Art 3 - LICENCES.....	3
Art 4 - CONSTITUTION DES COLLECTIFS ET DES ÉQUIPES	4
Art 5 – FORMES DE JEU DE CHAQUE CATÉGORIE	4
Art 6 - PLANNING DE LA COMPETITION :	5
Art 7 – CALENDRIER	5
Art 8 - COMMUNICATION DES RÉSULTATS	6
Art 9 - FORMULES SPORTIVES	6
Art 10 - BALLONS.....	7
Art 11 – ARBITRAGE	7

Art 1 - GÉNÉRALITÉS

Nom de l'épreuve	Coupe Nouvelle Aquitaine Jeunes	
Catégorie	M13 - M15	
Abréviation	CNAJ	
Commission sportive référente	CRS Secteur Jeune	
Forme de jeu	M13 : 4x4 / M15 : 6x6	
Genres	Féminin/Masculin	

Art 2 - PARTICIPATION DES GSA

Equipes participantes (sur engagement) :

- Les équipes de Nouvelle-Aquitaine engagées en Coupe de France et éliminées lors des 4 premiers tours
- Toutes les équipes de Nouvelle-Aquitaine non engagées en Coupe de France

Compétition nécessitant un droit sportif	Non
Nombre maximum d'équipes ou collectifs par GSA	1 par genre et par catégorie
Date limite d'engagement	10 Décembre 2025

Art 3 - LICENCES

Type de licences exigées dans l'épreuve pour les joueurs	Compétition extension volley-ball /Option Open/Option PPF
Type de licences exigées dans l'épreuve pour les encadrants	Educateur/Encadrement
Date limite d'homologation pour participer à l'épreuve*	Avant le 31 janvier 2026
Type de licence mutation autorisée	Toutes
Catégories autorisées M13	
M13 Féminines et Masculins (sans surclassement)	oui
M11 Féminines et Masculins (sans surclassement)	oui
M9 Féminines et Masculins avec simple surclassement	oui

M7 Féminines et Masculins	non
Catégories autorisées M15	
M15 Féminines et Masculins (sans surclassement)	oui
M13 Féminines et Masculins avec simple surclassement)	oui
M11 Féminines et Masculins	non

* Les joueurs (ses) renouvelant leur licence compétition extension volley-ball ne sont pas concernés par ce délai.

Art 4 - CONSTITUTION DES COLLECTIFS ET DES ÉQUIPES

Composition des équipes

1- M13

Nombre de joueurs/joueuses par équipe			
Minimum	Maximum	Sur le terrain	Sur la feuille
4	8	4	8

2- M15

Nombre de joueurs/joueuses par équipe				
Minimum	Maximum	Libéros (M15)	Sur le terrain	Sur la feuille
6	12	2	6	12

Art 5 – FORMES DE JEU DE CHAQUE CATÉGORIE

COUPE NOUVELLE AQUITAINE JEUNES							
Catégorie		Dimensions	Hauteurs filets	Formule de jeu	Nombre de changements	Nombre de joueurs arrière	Maximum joueurs FDM
M13	Féminin Masculin	7m x 14m	2m10	4 x 4	4	1	8
M15	Féminin	9m x 18m	2m15	6 x 6	6	3	12
M15	Masculin		2m24				

Précision sur les changements :

En 4x4 : 4 changements sont libres, il n'y a donc pas de limitation « allers-retours » comme en 6x6. La seule exception concerne le dernier serveur qui ne peut pas sortir sur changement pour rentrer de nouveau sur le poste 2 (de manière à éviter qu'un même joueur serve deux fois consécutivement).

Précision sur le joueur arrière en 4x4 :

Le joueur arrière est le joueur situé en position 1, il s'agit donc du dernier serveur de l'équipe.

Art 6 - PLANNING DE LA COMPETITION :

	M13	M15
T1	18/01/26	25/01/26
T2	08/02/26	15/02/26
T3	15/03/26	08/03/26
T4	12/04/26	05/04/26
Finale	10/05/26	31/05/26

Art 7 – CALENDRIER

Jour officiel des rencontres	Dimanche suivant le calendrier de l'épreuve
Horaire officiel des rencontres	11h
Plage d'implantation autorisée des clubs adverses	Dimanche 9h-14h
Modification d'implantation autorisée	Oui
Délai maximum de la demande	8 Jours après la parution du tour suivant
Accord de la commission sportive obligatoire	Oui

Toute modification se fera avec accord de la CRS

Elle devra être faite, par mail à la CRS Jeune (sportivejeune.lnavb@gmail.com), dans les huit jours suivant la parution du tour suivant après contact avec les clubs concernés par le tour suivant
ACCORD OBLIGATOIRE DES 3 ou 4 CLUBS en fonction du nombre d'équipes dans la poule.

Les demandes de modifications pourront concerner un changement d'horaire, un changement de jour du tournoi (même week-end ou week-end différent)

Le club demandeur de la modification devra obtenir et envoyer à la CRS ces accords, avec la demande de modification.

Sans accord des autres clubs, le tournoi aura lieu comme prévu au calendrier

Art 8 - COMMUNICATION DES RÉSULTATS

GSA responsable de la saisie des résultats et de la transmission de la FDME ou de la feuille de match papier par mail	GSA organisateur
Téléchargement de la FDME, feuille papier par mail ou saisie des résultats sur le site FFvolley pour les rencontres du dimanche*	Avant mardi 12h

*Dans le cas d'une défaillance ponctuelle de la feuille de match électronique, la feuille de match papier peut être utilisée. Elle devra être transmise par voie informatique sur l'adresse mail de la CRS (sportivejeune.lnavb@gmail.com) dans les mêmes délais que la FDME.

*Dans le cas d'une défaillance lors de l'envoi de la feuille de match électronique, saisir manuellement le résultat et adresser à la CRS (sportivejeune.lnavb@gmail.com) les photos (prises au préalable à l'envoi par précaution) ou capture d'écran de la composition des équipes, du corps arbitral et de la page de résultats, ceci dans les mêmes délais que ci-dessus

Art 9 - FORMULES SPORTIVES

POULES DE 3 ou 4 EQUIPES A CHAQUE TOUR.

RENCONTRES EN 2 SETS GAGNANTS DE 25 POINTS AVEC SET DECISIF EN 15 POINTS ET 2 POINTS D'ECART

Prévoir 2 terrains pour une poule de 4.

Les deux équipes première et deuxième de chaque poule seront qualifiées automatiquement.

Classement à l'issue des rencontres :

- 2 points pour la victoire.
- 1 point pour la défaite.
- 0 point pour la perte d'une rencontre par pénalité ou forfait.

En cas d'égalité au classement, les équipes sont départagées par :

- Le ratio des sets (sets gagnés divisé par les sets perdus)
- Le ratio des points (points gagnés divisé par les points perdus)

La CRS se réserve le droit de repêcher la ou les meilleures équipes ayant terminé troisième en cas de besoin.

La CRS pourra qualifier uniquement le premier de chaque poule lors du Tour 4 afin d'avoir le nombre exact pour effectuer une finale à 3 ou 4 équipes.

Art 10 - BALLONS

1- M13

Type de ballon autorisé	Article 15 RGES
GSA devant autorisé	GSA recevant
Nombre de ballons minimum mis à disposition	10
Nombre de ballon pour la rencontre	1

2- M15

Type de ballon autorisé	Article 15 RGES
GSA devant autorisé	GSA recevant
Nombre de ballons minimum mis à disposition	12
Nombre de ballon pour la rencontre	1

Art 11 – ARBITRAGE

Le club recevant doit fournir :

- Pour les plateaux à 4 au minimum 2 arbitres
- Pour les plateaux à 3 au minimum 1 arbitre

Les arbitres seront, de préférence, des jeunes arbitres, idéalement diplômés ou en formation. Ils peuvent également, par dérogation, être des licenciés du club, avec des compétences sur l'arbitrage.

La présence d'un superviseur arbitres est souhaitée